

jours de grande fête un costume de général qui lui donne l'aspect le plus comique du monde.

— C'est l'adaptation par l'Eglise d'un usage des payens, qui, aux jours de fêtes de leurs dieux, les ornaient d'or et d'argent et les couvraient de riches draperies. On n'a fait donc qu'appliquer à la statue du Prince des Apôtres ce que nous faisons pour les statues miraculeuses de la Vierge. Ces statues sont ordinairement petites, celle de saint Pierre est de grandeur naturelle, et c'est cette grandeur qui nous déconcerte au premier abord et nous fait trouver risible un usage qui est au fond un acte de dévotion. Il serait bien difficile de dire quand il a commencé. On sait qu'au milieu du XVIIe siècle un cardinal Cornaro avait donné une chape rouge pour orner la statue de saint Pierre au jour de sa fête. Cela nous montre que cette manière d'honorer ce saint était déjà ancienne. Sous Urbain VIII, il y avait encore devant la porte de l'ancien Saint-Pierre une statue de marbre du Prince des apôtres que le jour de la fête on habillait pontificalement. Cette statue se trouve maintenant dans les souterrains de Saint-Pierre et la statue de bronze qui en a pris la place a continué de participer aux mêmes honneurs.

— Le corps de la princesse Clotilde de Savoie, femme du Prince Jérôme-Napoléon, est à peine refroidi que déjà on parle de son procès de béatification. C'est un peu tôt, car on sait qu'une des règles d'Urbain VII est de ne pas s'occuper de la cause d'un Serviteur de Dieu dans les dix ans qui suivent le décès. Nous avons eu une exception, dans le Père Paquay, frère-mineur belge, qui mort en 1905 a vu son procès commencer en 1909; mais cette exception confirme la règle. Certes loin de moi la pensée de nier les grandes vertus de la princesse Clotilde qui a mené sur les marches du trône la vie d'une recluse, uniquement occupée de la gloire de Dieu et du